

**MAIRIE DE VERNOU-EN-SOLOGNE
LOIR-ET-CHER
TEL: 02.54.98.20.22**

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Vendredi 04 février 2022 à 19h00
A la Mairie**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

A VERNOU-EN-SOLOGNE, le 28 janvier 2022

Le Maire,

Nicolas DE GAULNE



ORDRE DU JOUR

Informations du Maire :

- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 décembre 2021 ;
- Liste des décisions prises par Mr le Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT ;
- Bilan comptable ;
- Information du Maire.

Avis du conseil :

- 1) Demande de subvention dans le cadre de plan relance vélo ;
- 2) Report du loyer du salon de coiffure ;
- 3) Validation des projets communaux pour l'année 2022 ;
- 4) Vente d'un terrain au lotissement communal les cerisiers ;
- 5) Prestataire retenu dans le cadre du marché de rénovation des bâtiments communaux ;
- 6) Travaux à la boucherie ;
- 7) Achat de capteurs de Co² pour l'école ;
- 8) Demande de subvention pour l'achat de capteurs Co² pour l'école ;
- 9) Création d'un poste de rédacteur territorial ;
- 10) Détermination du siège du SIAEP Courmemin – Vernou en Sologne ;
- 11) Modification des statuts du SIAEP Courmemin – Vernou en Sologne ;
- 12) Secrétariat du SIAEP Courmemin – Vernou en Sologne.

POUVOIR

Je soussigné

Donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du conseil municipal convoqué pour le vendredi 4 février 2022,
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents,

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (validité : trois reports au maximum) auquel cette réunion serait reporté pour cause quelconque (porter à la main : « bon pour pouvoir »).

Fait à VERNOU EN SOLOGNE, le

Signature